



Préparer la certification en ESMS

Laure ROUX
Praticien en Hygiène Hospitalière
Equipe Mobile Hygiène EHPAD
Gard Cévennes Camargue





MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

MANUEL

Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Pour répondre aux orientations stratégiques posées et dans une approche centrée sur la personne accompagnée, le référentiel d'évaluation est structuré en :

- 3 chapitres ;
- 9 thématiques ;
- 42 objectifs ;
- 157 critères.

Fiche de lecture

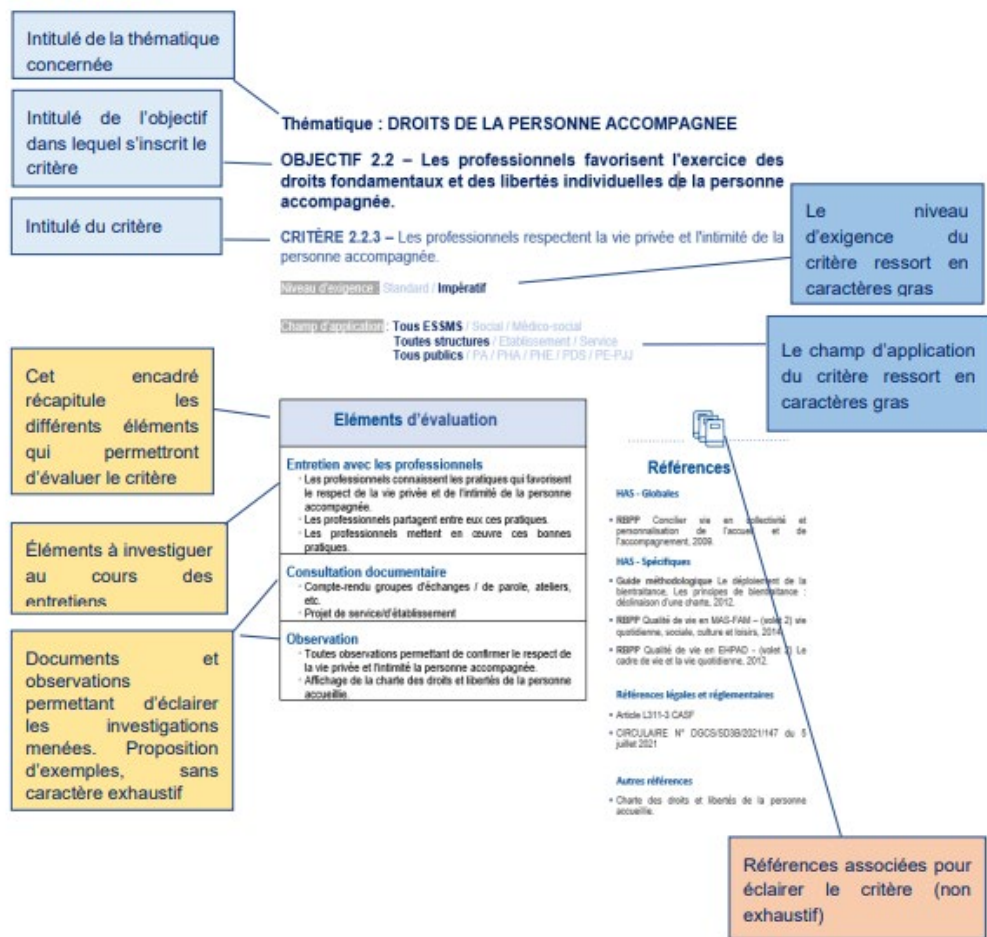
Objectifs de la fiche

Cette fiche explique comment lire et comprendre les différents éléments d'une fiche critère.

Clés de compréhension

Chaque critère du référentiel fait l'objet d'une fiche détaillée permettant d'en faciliter la compréhension et les attendus.

En pratique



Thématique : Accompagnement à la santé

OBJECTIF 3.7 – L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque **infectieux**.

CRITÈRE 3.7.2 – Les professionnels mettent en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque **infectieux**.

Niveau d'exigence : **Standard** / Impératif

Champ d'application : **Tous ESSMS** / Social / Médico-social
Toutes structures / Établissement / Service
Tous publics / PA / PHA / PHE / PDS / AHI / PE-PJJ



Éléments d'évaluation

Entretien avec les professionnels

- Les professionnels savent identifier les situations nécessitant une gestion spécifique du risque **infectieux**.
- Les professionnels mobilisent les moyens nécessaires mis à leur disposition.

Consultation documentaire

- Tous éléments mis à disposition des professionnels pour déclarer, analyser le risque **infectieux**. Exemples : plan bleu, DARI, fiche de signalement, d'alerte.

Observation

- Toutes observations permettant de confirmer le respect des règles d'hygiène, de prévention et de gestion du risque **infectieux**, quelle que soit l'activité concernée. Exemples : hygiène des mains, locaux, DASRI, linge, alimentation.

Références

HAS – Spécifiques

- RBPP Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages par les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), 2020.

Références légales et réglementaires

- Article R1413-79 CSP
- Instruction n° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social 2016/2018

Thématique : Accompagnement à la santé

OBJECTIF 3.7 – L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque **infectieux**.

CRITÈRE 3.7.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque **infectieux**.

Niveau d'exigence : **Standard** / Impératif

Champ d'application : **Tous ESSMS** / Social / Médico-social
Toutes structures / Établissement / Service
Tous publics / PA / PHA / PHE / PDS / AHI / PE-PJJ



Éléments d'évaluation

Entretien avec les professionnels

- Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque **infectieux**.

Consultation documentaire

- Tous supports permettant d'apporter la preuve de la réalisation des sensibilisations/formations des professionnels à la prévention et à la maîtrise du risque **infectieux**. Exemples : plan de formation, actions de sensibilisation, feuilles d'émargement, ressources pédagogiques, modalités d'accès ou supports spécifiques.

Références

HAS – Spécifiques

- RBPP Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages par les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), 2020.

Références légales et réglementaires

- Article R1413-79 CSP
- Instruction n° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social 2016/2018



MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

REFERENTIEL

Référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Référentiel

CHAPITRE 1

CHAPITRE 2

CHAPITRE 3

Méthodes

Accompagné traceur

Traceur ciblé

Audit système

Moyens

Entretiens
(personnes accompagnées, professionnels, gouvernance)

Observations
(des pratiques, du fonctionnement, des points critiques, etc)

Revue documentaire
(dossier personne accompagnée, procédure, comptes-rendus...)



Thématiques	Objectifs	Critères
Accompagnement à l'autonomie	3.5 - L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement de la personne accompagnée.	3.5.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées et s'assure de sa mise en œuvre.
		3.5.2 - Les professionnels mettent en œuvre les actions de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées.
Accompagnement à la santé	3.6 - L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de gestion du risque médicamenteux.	3.5.3 - Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la préservation de l'autonomie et à la prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées.
		3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre.
Accompagnement à la santé	3.7 - L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.	3.6.2 - Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.
		3.6.3 - Les professionnels accompagnent les personnes dans la continuité de leur prise en charge médicamenteuse.
		3.6.4 - Les professionnels alertent en cas de risque lié à la prise en charge médicamenteuse, dont la iatrogénie.
Accompagnement à la santé	3.7 - L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.	3.6.5 - Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux.
		3.7.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre.
		3.7.2 - Les professionnels mettent en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque infectieux.
Accompagnement à la santé	3.7 - L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.	3.7.3 - Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux.

Cotation	Légende
1	Le niveau attendu n'est pas du tout satisfaisant
2	Le niveau attendu n'est plutôt pas satisfaisant
3	Le niveau attendu est plutôt satisfaisant
4	Le niveau attendu est tout à fait satisfaisant
*	Le niveau atteint est optimisé
NC	L'ESSMS est non-concerné par l'(es) élément(s) d'évaluation d'un critère
RI	La personne accompagnée donne une réponse inadaptée à l'évaluateur (Chapitre 1)



Centre d'appui pour la **Prévention**
des Infections **Associées** aux **Soins**

Évaluation de la qualité des ESSMS : guide d'appui pour l'objectif 3.7 sur le risque infectieux

Ce guide liste des outils vous permettant de répondre aux critères concernant le risque infectieux présents dans le manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la HAS de février 2022 :
OBJECTIF 3.7 – L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.

**Critère 3.7.1 : L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux
et s'assure de sa mise en œuvre – Critère standard – Tous les ESSMS**



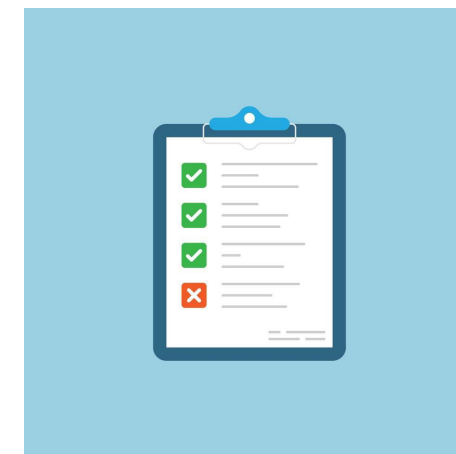
En pratique.....

- Envoi du Guide du Cpias Pays de Loire
- Prise de contact avec les EHPAD ayant les dates de certification dans les 6 mois
- Proposition de rencontre selon le principe de la visite de risque
- Evolution du support

Première version:

1 support dédié à l'organisation de l'Etablissement

1 support dédié aux professionnels (entretien individuel)





En pratique.....

Deuxième version:

1 support dédié à l'organisation de l'Etablissement

1 support spécifique décliné par professionnel (entretien individuel)

- 1 ASH

- 1 AS

- 1 IDE



VISITE DE RISQUE - ORGANISATION – MOYEN – MISE EN OEUVRE

Audit prévention du risque infectieux en établissement de santé ou médico-social

Grille D'entretien avec les AS

N° de fiche : EHPAD : Date : Auditeur : IDE

Critères		Éléments attendus Le personnel interviewé :	Conf*	Nconf*	NA*	Commentaires
A – Organisation de la prévention du risque infectieux associé aux soins						
A1	Connaissez-vous l'équipe mobile d'hygiène ?	Nomme au moins un membre de l'E.OH.				
A2	Connaissez-vous le(s) correspondant(s) en hygiène de <u>votre unité</u> ?	Nomme le(s) correspondant(s) en hygiène, ou sait où trouver l'information.				
A3	Savez-vous où trouver la documentation relative à l' <u>hygiène</u> (le « <u>classeur hygiène</u> ») ?	Montre les documents (papier ou informatique).				
A4	Savez-vous comment signaler les infections associées aux <u>soins</u> ?	Explique comment et à qui signaler une IAS.				
A5	Pensez-vous que toutes les infections associées aux <u>soins doivent être déclarées</u> ?	Sait que toutes les IAS doivent être signalées.				
B – Précautions standard (PS)						
B1	Quelles sont les règles à respecter pour avoir une tenue professionnelle conforme et les <u>pré-requis</u> pour assurer une bonne hygiène des mains ?	Cite: <input type="checkbox"/> absence de tenue civile ou tenue civile à manches courtes recouverte par une tenue professionnelle propre, <input type="checkbox"/> manches courtes, <input type="checkbox"/> cheveux longs ou <u>mi-longs</u> attachés, <input type="checkbox"/> absence de bijoux aux mains et poignets, <input type="checkbox"/> ongles courts et nus.				



En pratique.....



VISITE DE RISQUE - ORGANISATION – MOYEN – MISE EN OEUVRE

Audit prévention du risque infectieux en établissement de santé ou médico-social

Grille D'entretien avec les AS

N° de fiche : EHPAD : Date : Auditeur : IDE

Critères	Éléments attendus Le personnel interviewé :	Conf*	Nconf*	NA*	Commentaires
A – Organisation de la prévention du risque infectieux associé aux soins					
A1	Connaissez-vous l'équipe mobile d'hygiène ?	Nomme au moins un membre de l'EOH.			
A2	Connaissez-vous le(s) correspondant(s) en hygiène de votre unité ?	Nomme le(s) correspondant(s) en hygiène, ou sait où trouver l'information.			
A3	Savez-vous où trouver la documentation relative à l'hygiène (le « classeur hygiène ») ?	Montre les documents (papier ou informatique).			
A4	Savez-vous comment signaler les infections associées aux soins ?	Explique comment et à qui signaler une IAS.			
A5	Pensez-vous que toutes les infections associées aux soins doivent être déclarées ?	Sait que toutes les IAS doivent être signalées.			
B – Précautions standard (PS)					
B1	Quelles sont les règles à respecter pour avoir une tenue professionnelle conforme et les pré-requis pour assurer une bonne hygiène des mains ?	Cite: <input type="checkbox"/> absence de tenue civile ou tenue civile à manches courtes recouverte par une tenue professionnelle propre, <input type="checkbox"/> manches courtes, <input type="checkbox"/> cheveux longs ou mi-longs attachés, <input type="checkbox"/> absence de bijoux aux mains et poignets, <input type="checkbox"/> ongles courts et nus.			

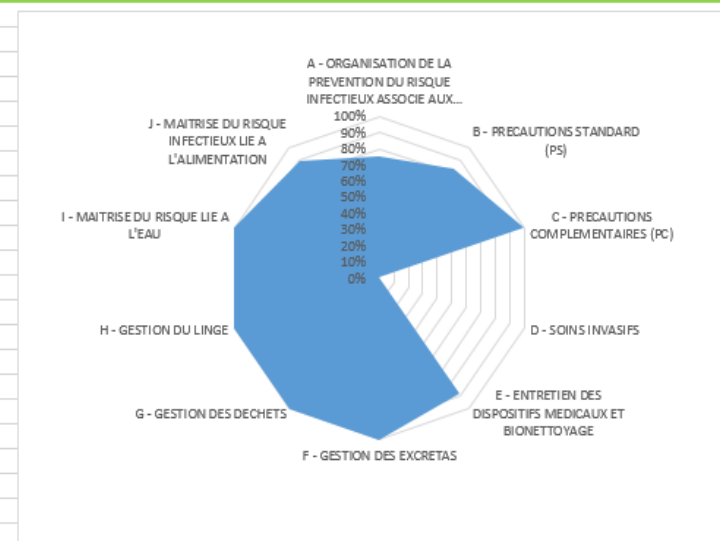
AUDIT PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX EN ETABLISSEMENT DE SANTE OU MEDICO-SOCIAL

SERVICE : MEDECINE

DATE DE L'AUDIT : 04/08/2022

AUDITEUR : C.GARAU IDE EMH

RESULTATS



ACTIONS RELEVANT DU SERVICE

Poursuivre le travail engagé sur la traçabilité des gestes invasifs dans le DPI

Améliorer la traçabilité de manière générale (date d'ouverture des flacons de SHA et ATS, traçabilité température et entretien des frigos)

Mettre systématiquement en place l'échelle d'isolement en cas de PCH avec l'affiche correspondante

ACTIONS PROPOSEES PAR L'EMH

Actions de formation sur le bon usage des antiseptiques

Sensibilisation sur l'utilisation des conteneurs OPCT



SURVEILLANCE NATIONALE DES CONSOMMATIONS DE PRODUITS HYDRO ALCOOLIQUES

Nombre de frictions réalisées par les professionnels de santé /résident/jour en 2022

3.07

Objectif horizon 2025

Supérieur à 4



RESULTATS DU QUICK AUDIT HYGIENE DES MAINS

2022		2023
<p> 80 % Dont 100% complète sans bijoux</p>	<p>A l'entrée</p>	<p> 63% Dont 73% complète sans bijoux</p>
<p> 90% Dont 100% complète sans bijoux</p>	<p>A la sortie</p>	<p> 69% Dont 67% complète sans bijoux</p>





Démarche de certification

- La démarche de certification demande une maturité en termes de
 - démarche qualité
 - gestion des risques

..... Le DAMRI engage les Directions/encadrement des ESMS dans cette réflexion

Mais il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs

